

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ORNE

BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2015

Les éléments marquants de l'année pédagogique 2015

L'année pédagogique 2015 a été marquée tout d'abord par l'extension du périmètre de la mobilité fonctionnelle aux cadres B et C, les cadres A étant déjà concernés depuis l'année passée. Dans ce contexte, la DDFIP a accueilli 1 inspecteur, 4 contrôleurs et 1 agent administratif qui ont suivi un parcours de formation spécifique en région, élaboré par l'ENFIP.

Sous l'impulsion du DDFIP, un passeport de formation est mis progressivement en place depuis le mois de septembre 2015, à l'attention de chaque agent de la DDFIP (voir infra) : véritable engagement tripartite, il a vocation à formaliser individuellement les besoins en formation de chacun, et à y répondre dans les meilleures conditions de délai et de localisation géographique des stages.

De même, l'ENFIP a poursuivi la dématérialisation progressive de la documentation en ce qui concerne la formation continue, en élargissant progressivement le champ d'application du format spécifique de formation intitulé K2D ; cette procédure ne concerne pour le moment que des formations ciblées.

Les offres de e-formation se sont encore enrichies, soit comme pré-requis à une formation en présentiel soit pour s'y substituer ; dans le même temps, la DDFIP a déployé des postes dédiés à la e-formation au sein de chaque RAN. (voir infra)

S'agissant de la gestion des préparations aux concours, l'année pédagogique 2015 a été marquée par l'effondrement de la volumétrie des préparants ; une seule préparation a pu être organisée localement, étant précisé que des candidats ont été accueillis par la DDFIP de la Sarthe ou la DRFIP du Calvados pour certaines préparations.

De même, compte tenu de la nouvelle répartition géographique des centres d'examen à compter de l'année 2015, la DDFIP n'organise plus aucun concours.

Les moyens humains

► L'équipe en charge de la formation professionnelle se compose de :

- Eric FAUDEMÉR, IDIV, responsable formation pour la DDFIP,
- Jérôme SAUTERON, inspecteur jusqu'au 31/08 puis Philippe COURPOTIN à compter du 1^{er} septembre,
- Nadine GORON, contrôleur au service RH : elle collabore depuis le 1^{er} septembre 2015 au secrétariat de la formation professionnelle, selon sa disponibilité et en l'absence de Philippe COURPOTIN.

► L'équipe locale de formation (ou ELF) : un nouveau recensement des formateurs de la DDFIP a été initié auprès du réseau début 2016. Dans l'attente de son résultat, sur la base de la dernière mise à jour du vivier de formateurs de la DDFIP de l'Orne, on recense **50 formateurs potentiels** qui se décomposent en : 29 cadres A et A+ (soit 58 %), 20 cadres B (soit 40 %), et 1 cadre C (2%)

Il convient à nouveau de souligner que dans un contexte d'activité très soutenue, la mobilisation et la disponibilité de nos formateurs restent remarquables, que ce soit au niveau départemental ou au niveau régional voire interrégional.

En 2015, le département de l'Orne a encore largement contribué à la formation organisée en région ou interrégion avec **16 formateurs différents** qui ont été mis à la disposition des CIF et ACIF de

Nantes, Caen, ou Rennes. En ce qui concerne les formations organisées par la DDFIP, elles ont été confiées à **21 formateurs différents** au sein de notre équipe locale.

Les moyens matériels

Le service de la formation professionnelle dispose d'une salle informatique située au sein de la cité administrative d'Alençon d'une capacité de 12 places, et de plusieurs salles banalisées dans le département qui pourraient éventuellement être mises à la disposition de la formation professionnelle.

- Argentan
- Flers
- Domfront
- Mortagne

Par ailleurs, en ce qui concerne le site d'Alençon, la salle des commissions de la DDFIP, et d'autres salles de la cité administrative désormais mutualisées avec d'autres administrations sont également sollicitées, notamment pour des stages présentiels ou galops d'essai.

Enfin, 12 ordinateurs ont été déployés au sein des six RAN du département, dédiés à la e-formation.

Le passeport de formation

La DDFIP de l'Orne a mis en place depuis le 1^{er} septembre 2015, un passeport de formation qui répond à un triple objectif :

- la formalisation d'un échange obligatoire entre l'agent et son responsable d'unité afin de dresser un bilan sur ses acquis professionnels ;
- l'identification de ses besoins en formation, déclinés en stages fondamentaux et stages d'approfondissement ;
- la contractualisation d'un triple engagement : celui de la DDFIP qui propose et recherche les formations ainsi identifiées pour y inscrire l'agent, celui du responsable d'unité qui donnera son accord sur le parcours ainsi proposé en s'assurant de la disponibilité de l'agent, enfin l'engagement de l'agent à suivre les formations proposées.

Tous les agents du réseau seront progressivement dotés d'un passeport de formation ; compte tenu de l'importance de ce déploiement, les nouveaux agents et ceux ayant changé de missions ont été prioritaires.

Au 01/03/2016, une quarantaine de passeports a été signée et 130 autres sont en cours d'élaboration.

I). LA FORMATION CONTINUE

1. LES ACTIONS MARQUANTES ORGANISÉES LOCALEMENT :

Le plus souvent, elles sont issues du plan national de formation. Pour cette année pédagogique, ce sont les suivantes :

► VIE DE L'AGENT

- FRAIS DE DEPLACEMENT (BIL 8835- 8836 ET) : il s'agit d'un module rénové d'e-formation destiné à l'ensemble des agents du réseau ;
- AGIR (ORG 822 Z) : formation en présentiel à l'application AGIR destinée à tous les chefs de service et cadres A qui sont appelés à réaliser du contrôle interne ; cette action de formation était accompagnée d'une e-formation en pré-requis ;
- LIBRE OFFICE - CALQ- WRITER- IMPRESS (GEN 774-772-773 ET) : ces e-formation ont été proposées à l'ensemble du réseau et ont rencontré un grand succès (237 inscriptions au total).

► METIERS DE LA FISCALITÉ

- GESPRO- ECHANGE AUTOMATISÉ ENTRE LES MONDES FONCIER ET PROFESSIONNEL : (GFE 61017 T- 61018 T CAD 601 T) : ces formations ont impacté les agents des SIE, des SIP/SIE, du PELP et ont été organisés sur un total de 5 sessions.
- SURENDETTEMENT - GESTION DE LA PROCEDURE (GFP 129 T) : cette formation de 2 jours inscrite au plan national de formation 2015 était destinée à un large public : agents des SIP, des trésoreries SPL et trésoreries mixtes.
- PCI VECTEUR (CAD 387 T) : cette formation a été très appréciée par les agents des SIP ; elle a donné lieu à deux sessions organisées localement après un recensement des besoins ; elles ont été animées par deux collègues du PTGC.
- REC -initiation et perfectionnement : (GFP 122 T) : formation de 2 jours destinée aux agents des SIE en charge du recouvrement amiable.
- RECOUVREMENT SUR LES SUCCESSIONS (GFP 516 Z) : stage d'initiative locale pour lequel deux sessions différentes ont été organisées à l'attention des agents qui recouvrent l'impôt et les produits locaux.

► METIERS DE LA GESTION PUBLIQUE

- AJUSTEMENT COMPTABLE DES IMPOTS SUR RÔLE (GFP AJUST Z) : ce stage de conception et d'initiative locales a été organisé à la demande du réseau pour faire face aux problèmes d'ajustement comptable ; très concret, il a été très apprécié par les stagiaires.
- M14 LES OPERATIONS D'ORDRE ET DE FIN D'EXERCICE (SPL 120 T) : ce stage qui fait suite à un recensement local, a été réalisé au cours du mois de décembre 2015 à destination des agents en charge de ces opérations.
- COMPTABILITE PATRIMONIALE ET INVENTAIRE DANS LE SPL -EXPERTISE (SPL 600 T) : ce stage d'une journée a été organisé à l'attention des comptables, adjoints et agents en charge du suivi de ces opérations.
- OPERATION COURANTES SOUS HELIOS EN UNIVERS DEMATERIALISÉ (SPL 422 T) : cette formation a concerné les agents B et C des trésoreries , et s'inscrit dans le prolongement du stage SPL 411 -1-Z animé par le Pilote de l'Accompagnement du Changement de la délégation interrégionale (PAC), à l'attention des comptables et adjoints dans les postes SPL et mixtes.
- COMITÉ UTILISATEUR HELIOS (SPL 1170-1-Z) : cette formation était destinée aux agents du réseaux utilisateurs d'HELIOS.

2. LES e-FORMATIONS

*** Bilan**

Les formations à distance constituent soit une alternative aux stages qui sont organisés sous forme de présentiels, soit un pré-requis à certaines formations métiers ; elles permettent de réaliser des formations au plus près de la résidence des agents, d'éviter ainsi la perte de temps et les coûts qui sont induits par les déplacements.

L'ENFIP qui s'est engagée dans cette voie depuis plusieurs années, a accru considérablement son offre de e-formations au cours de l'année 2015, et poursuit cette évolution dans le cadre du plan national de formation pour 2016.

Dans ce contexte au cours de l'année 2015, la DDFIP de l'Orne a dénombré **443 inscriptions** à des e-formations correspondant à 53 sessions différentes : **211** ont donné lieu à une validation (formation considérée comme ayant été menée à son terme) soit **47,63 %**, et plus de la moitié des e-formation sont restées inachevées ou non réalisées (232).

Ce résultat s'inscrit parfaitement dans la tendance constatée au niveau national où le taux de réalisation s'élève à **47,96 %**

Les e-formations qui ont généré le plus d'inscriptions sont les suivantes : e-contact, déclaration en ligne, libre office, AGIR, frais de déplacement agents (nouveau module) ; elles ont également enregistré un niveau de validation, largement supérieur à la moyenne constatée dans le département. (près de 50%)

Les e-formations représentent **10 % du total des formations suivies** par les agents de la DDFIP.

Il apparaît que si les agents ont répondu favorablement aux nombreuses offres de formation à distance qui leur ont été proposées, force est de constater qu'une majorité de stagiaires ne parvient pas au terme de leur e-formation, préalable indispensable à sa validation ; cette situation semble avoir prioritairement pour origine un manque de temps, l'agent devant effectuer sa formation sur son temps de travail.

*** Postes dédiés**

Pour la DGFIP, le déploiement de la e-formation constitue un axe majeur de la modernisation du dispositif de formation ; dans ce contexte, une charte de la e-formation a été élaborée par l'ENFIP, et les directions ont été invitées à mettre en œuvre un plan de déploiement de postes dédiés au sein de leur réseau.

Dans ce contexte, la DDFIP de l'Orne a déployé 12 postes au sein des 6 RAN (deux postes dédiés par RAN). De même, un outil de réservation des créneaux de formation a été élaboré par l'ENFIP. Une circulaire départementale en date du 7 avril 2015 et la charte de la e-formation ont accompagné ce déploiement, de même qu'une diffusion sur Ulysse Orne. Les agents ont la possibilité de réserver un créneau horaire pour réaliser leurs e-formation, en s'adressant au service de la formation professionnelle.

A ce jour, le service de la formation professionnelle n'a reçu aucune demande en ce sens ce qui pose question concernant la fréquence d'utilisation de ces postes dédiés.

3. BILAN QUANTITATIF

Les données concernent la période du 01/01/2015 au 31/12/2015. Elles sont issues de l'application FLORE.

• **Total des formations suivies par les agents de la DDFiP (dans la DDFiP et hors DDFiP)**

Ces formations sont exprimées en **nombre de jours de formation**.

	Année 2015	Année 2014
Formations reçues par les agents affectés dans la direction du stage (stages présentiels et e-formation + préparations concours)	1503 jours de formation	<i>1618 jours de formation (pour mémoire)</i>

Une légère baisse (7%) du nombre de jours de formation est constatée par rapport à l'année passée. La poursuite de formations obligatoires métiers et autres formations transverses en e-formation permettent de conserver un niveau soutenu en ce qui concerne le nombre de jours de formation suivies par les agents.

Les préparations aux différents concours ont représenté **52 jours** sur l'ensemble de cette année pédagogique, soit **3 %** des formations reçues, (contre 5 % l'année passée).

La répartition de ces 1503 jours entre le présentiel et la e-formation est la suivante : **90 % présentiels et 10 % e-formations**.

La DDFiP de l'Orne en a organisé **484 jours (soit 32%)**, l'ACIF de Caen 409 (soit 27%), le CIF de Rennes 131 (9%), l'ACIF de Nantes 134 (soit 9%) et 345 dans les autres CIF et établissements nationaux (soit 23%).

Ces formations et préparations aux concours ont concerné **323 agents** de la DDFiP ce qui est important. On note également l'impact des stages liés à la mobilité fonctionnelle et des stages premier métier des inspecteurs qui ont généré à eux seuls, un volume important de formations concentré sur peu d'agents.

• **Les « exclus » de la formation sur la période 2013-2015**

Les « exclus » de la formation sont ceux qui n'ont suivi aucune action de formation au cours des dernières années, en l'occurrence, la période 2013 à 2015 inclus.

Un contrôleur et deux agents techniques ont été recensés en tant qu' « exclus » de la formation ; la mise en œuvre du passeport de formation permettra de faire le point sur leurs besoins de formation.

Les autres occurrences qui ont été relevées concernent des agents qui sont désormais retraités ou en congés de longue maladie.

• **Répartition des formations suivies par les agents de la DDFiP (dans la DDFiP et hors DDFiP) par type de cadre**

Les **323 agents** de la DDFiP qui ont suivi une formation au cours de l'année 2015 se répartissent de la manière suivante par cadres :

En nombre d'agents formés	Année 2015	% du total	
A+ et A	105	32	
B	140	43	
C	78	25	
total	323		

Cette répartition par cadre fait apparaître une majorité de cadres B, conformément à ce qui a été constaté les années passées.

• **Formations organisées localement (dans l'Orne), pour les agents de la DDFiP**

Stages nationaux (en nombre de jours) présents et e-formation	329 jours
Préparation aux concours et stages d'initiative locale (en nombre de jours 64,5+125)	155 jours
total	484 jours

Au niveau de la DDFiP de l'Orne, les **stages nationaux** inscrits au plan national de formation et déclinés localement ou figurant dans la base nationale représentent **68 %** du total des formations suivies (contre 76 % l'année passée).

Les **préparations aux concours** qui prennent la forme de répétitions orales, examens blancs, et oraux blancs, et présents, de même que les **stages d'initiative locale** qui se sont tenus localement ont constitué **32 %** du total (contre 24 % l'année passée).

• **Les professionnels associés de l'ELF ayant animé des formations au sein de la DDFiP**

	Nombre de moniteurs ayant animé des formations	Pourcentage de formations animées
Cadres A+ et A	17	53 %
Cadres B	14	44%
Cadres C	1	3 %
TOTAL	32	

On observe globalement les mêmes rapports que l'année passée, même si la répartition entre les cadres A et les cadres B se rééquilibre : les actions de formations qui sont conduites par des membres de l'équipe locale de formation le sont majoritairement par des cadres A ou A+.

Le service de la formation a néanmoins le souci de parvenir à diversifier les professionnels associés auxquels il a recours, tout en prenant en compte les compétences et expériences de chacun. Le recensement actuellement en cours est destiné à actualiser le vivier de formateurs, mais il a vocation également à diversifier davantage le recours à une pluralité de formateurs.

- **Les professionnels associés de l'ELF ayant animé des formations en région ou interrégion**

Comme les années passées, la DDFIP a largement contribué à l'animation d'actions de formation organisées au niveau de la région voire de l'interrégion : **16 formateurs différents ont dispensé 729 heures** de formation (**soit plus que l'année passée**), qui ont porté sur les missions fiscales (recouvrement, procédures collectives, publicité foncière, fiscalité personnelle et professionnelle), mais aussi sur le secteur public local.

4. BILAN QUALITATIF

Il a été appréhendé au travers de l'examen des évaluations à chaud recensées au sein de l'application dédiée DIESE, et tout particulièrement grâce à un échantillon de 5 stages, représentatifs de la typologie des actions de formation conduites sur l'année pédagogique 2015 au sein de la DDFIP de l'Orne :

- ajustement comptable des impôts sur rôle (stage local)
- surendettement : gestion de la procédure(stage national)
- AGIR (stage national)
- opérations courantes Hélios en univers dématérialisé (stage national)
- PCI vecteur (stage national)

A la lumière des éléments recueillis, les constatations suivantes peuvent être effectuées :

- **Les conditions d'organisation** : globalement les conditions d'organisation sont satisfaisantes même si elles sont parfois perfectibles, d'une part lorsque les formations sont organisées sur Alençon dans des salles de la cité administrative à la configuration parfois inadaptée, d'autre part lorsque elles sont par exception, déconcentrées sur d'autres sites : en effet, les salles banalisées utilisées ne sont pas toujours adaptées et équipées de manière optimale.
- **La durée des stages** : elle est parfois considérée comme inadaptée (trop courte le plus souvent), ce qui met en évidence l'hétérogénéité des publics concernés ; si la durée initiale de chaque session est fixée par l'ENFIP pour les stages nationaux, elle est adaptée localement après concertation avec les moniteurs à leur retour de leur formation de formateurs.

La durée des modules nationaux retravaillés par les formateurs, ou de ceux qui sont conçus localement est donc adaptée en tant que de besoin avec une recherche constante de l'adéquation entre la durée et le contenu des enseignements. A cet égard, le développement des pré-requis en e-formation doit permettre de parvenir à un niveau de connaissance équivalent pour tous les stagiaires, avant le déroulement du présentiel sur la durée la mieux adaptée.

- La qualité de la **documentation et des supports pédagogiques**: l'accent est mis fréquemment sur un manque de supports pédagogiques pour les stages conçus localement, sa lisibilité et parfois sur les failles de la documentation accompagnant les stages nationaux. A cet égard, il convient de rappeler que l'ENFIP dématérialise progressivement la documentation de certains stages ciblés en fonction de leur contenu (procédure K2D).

- **L'animation** : d'une manière générale, la qualité des binômes de formateurs est toujours reconnue.

En conclusion sur ce point, les agents sont globalement satisfaits des formations organisées localement. Comme lors du précédent bilan, il est observé que les agents sont de plus en plus réticents à se déplacer à l'extérieur du département pour suivre un stage, le lieu d'organisation devenant souvent le premier critère de choix pour s'y inscrire ou pas. Cette remarque est à mettre en perspective avec l'engagement tripartite du passeport de formation par lequel l'agent s'engage à suivre les formations qui lui sont proposées, avec le meilleur compromis : lieu d'organisation/date d'organisation.

II). FORMATION INITIALE

1 –LES CONCOURS et SELECTIONS

La contribution de la DDFIP de l'Orne à la préparation aux concours s'est élevée en 2015 à **61 heures**. Les préparations aux concours qui ont été organisées par la DDFiP au profit des agents ont concerné cette année la seule préparation à l'examen professionnel d'inspecteur.

Par ailleurs, deux cadres de la DDFIP ont conduit des oraux blancs à hauteur de 4 heures.

D'une manière générale, ces préparations aux concours ont pris les formes suivantes :

- des journées introductives de méthodes ;
- des galops d'essai ;
- l'organisation de journées de présentiels pour la préparation de B en A ;
- des entraînements oraux pour les candidats admissibles (pour l'ensemble du réseau), organisés soit localement soit en région (CIS, CIN, B en A ou préparation à la sélection IDIV).

Chaque agent est informé de l'ouverture d'une préparation grâce à Ulysse 61 qui relaye le message en ligne sur Ulysse national.

Toutes les inscriptions aux préparations de ces concours unifiés s'effectuent directement par le candidat via l'IGPDE et/ou l'ENFiP. La validation de l'inscription est gérée grâce à l'application ONTOMANTICS, au même titre que l'assiduité, condition préalable à la participation des candidats aux différents présentiels.

• Le nombre de préparants sur l'année pédagogique et les succès aux concours

CONCOURS	Nombre de préparants	Nombre d'admis	Rapport
Contrôleur interne spécial	2	2	
Contrôleur interne normal	2	0	
Contrôleur principal	5	0	
Examen pro B en A	10	2	
Inspecteur concours interne	1	0	
Inspecteur principal	5	0	
TOTAL	25	4	16 %

Le pourcentage de réussite aux concours s'élève à **16%** ; il reste stable au regard de celui relevé au titre de l'année pédagogique précédente.

Par ailleurs et compte tenu du fait que chaque agent ne peut assister aux présentiels qu'à deux reprises, on note l'accentuation de la baisse sensible amorcée en 2015, du nombre de préparants inscrits aux différents présentiels.

Enfin, il est observé que la DDFIP n'est plus en mesure d'organiser les préparations localement compte tenu de la volumétrie des préparants ; elle mutualise donc avec d'autres départements, notamment le Calvados, pour la prise en charge de ses préparants.

A signaler par ailleurs, la réussite d'un agent à la sélection d'inspecteur divisionnaire et celle de 3 agents au concours professionnel de contrôleur de 1^{ère} classe pour lequel il n'existe pas de préparation.

Les concours étant désormais régionalisés pour la plupart, la DDFIP de l'Orne n'organise plus de concours.

La nouvelle répartition géographique des centres d'examen privilégie en effet la régionalisation de la plupart des concours organisés par la DGFIP, voire leur organisation au niveau national pour les concours spécialisés (domaine du cadastre et de l'informatique).

2 - LES STAGIAIRES ACCUEILLIS.

Comme l'année passée, la DDFIP de l'Orne a accueilli des stagiaires de différents grades : 8 inspecteurs (2 lauréats de l'examen professionnel de B en A, 6 en formation à l'ENFIP pour leur stage de découverte et leur stage d'approfondissement), 2 agents C issus du concours commun, et 3 agents C suite à des recrutements via la procédure PACTE.

Il est précisé que certains stagiaires ont effectué des stages successifs au sein de la DDFIP, prévus dans chaque cursus de formation et de durées diverses, allant de quelques jours (stages de sensibilisation, d'immersion), à plusieurs mois (comme les stages premier métier et formations premier métier, stage d'application).

Enfin, la DDFIP de l'Orne a accueilli une douzaine de stagiaires extérieurs à la DGFIP : étudiants, lycéens ou collégiens.